

Notre président, Michel Cabal, nous a quittés hier lundi 9 septembre, peu de temps avant le grand rendez-vous annuel de notre association. Nous sommes dans la douleur. Nous tenons à lui rendre hommage, en étant fidèles à la mission qu'il avait donnée à "son bébé", l'ACHA, depuis 1986.



ÉDITORIAL

Dans le prolongement du thème que Michel avait choisi et traité après notre Assemblée Générale du 15 mars, « Place à l'Archéologie ! », vous trouverez ici deux articles rédigés par lui : l'un traite de la Place d'Armes, qui vient de faire l'objet d'un important réaménagement longtemps attendu ; l'autre concerne le Corps de Garde de la « Cour au Bois », dont le tracé a été retrouvé lors des fouilles de 2018.

Le groupe qui travaille sur les rues d'Ardres poursuit ses investigations. L'Avenue du Lac traverse un lieu cher aux Ardresiens... Ce numéro lui consacre un article.

Voyez l'annonce en dernière page. Le 22 septembre, nous vous proposons la découverte d'une activité agricole sur son terroir (la plaine maritime) avec la visite de la sécherie de chicorée de Vieille-Eglise ; et les Journées du Patrimoine étant dédiées cette année aux « Arts et Divertissements »... nous reviendrons vers le Lac d'Ardres, et au Café du Lac qui fut une guinguette, comme en son temps l'avait été le Franconi, où Michel nous a accueillis en 2016.

**La terrasse
du Café du Lac
dans les Années 60**



Une exposition sera ouverte au public, uniquement ce dimanche 22 : avec de nombreux articles de presse agrémentés de photos, vous y (re)découvrirez les événements festifs de l'année 1990 à Ardres, particulièrement riche pour l'ACHA ; et quelques séquences du film « La Petite Bande », tourné par Michel Deville à Ardres en 1982.

Et comme de coutume ce jour-là, il y aura des visites guidées aux Poires et au Bastion.

Quant aux 500 ans du Camp du Drap d'Or que nous célébrerons en 2020, nous avons pris des contacts avec Guînes en vue d'une participation commune... Nous attendons leur réponse.

Francine THOREL

ARDRES : LA GRAND'PLACE...

L'actuelle Place d'Armes s'étale en pente douce, du sud vers le nord, de l'Artois à la plaine maritime, sur plus de 5000 m² de terrains sableux bien drainés. Elle correspond à la "dilatation" d'un axe de circulation sud-est / nord-ouest qui contourne l'église, reliant Licques et Saint-Omer d'un côté, à Guînes et Calais de l'autre.

De forme triangulaire, elle regroupe la « Cour au Bois » au sud, la place proprement dite au centre, et "l'espace Dorsenne" au nord. Dès le XVI^e siècle on y trouvait représentés le Clergé (l'église), la noblesse et le Roi (l'hôtel du gouverneur), le Tiers-État (du moins la bourgeoisie, avec l'échevinage).

Deux monuments (« historiques » depuis 1974) dominent la place : l'église Saint Omer - Notre-Dame de Grâce, construite en 1503, et la chapelle des Carmes (1679, l'actuel Office de Tourisme). Pavée en totalité depuis le XVIII^e siècle, elle est bordée de maisons anciennes, pour la plupart construites sous l'Ancien Régime ; celles qui étaient adossées au chevet et au sud de l'église ont disparu au XIX^e siècle.



La « Petite Place » (aujourd'hui Place Dorsenne) vers 1850.

– Dessin de Louis DUTHOIT –

Autrefois et jusqu'en 1764, face à l'église, d'ouest en est, on y voyait alignés un puits, un calvaire, un pilori. Deux autres puits furent creusés : à l'ouest, face à l'Arsenal (1751-1810) et à l'est face aux Carmes (1810-1890-1920). Il fut un temps envisagé d'agrémenter le site avec une fontaine monumentale ; on y renonça par le fait que, comme les précédents puits et calvaire, elle aurait gêné la circulation.

De 1764 à 1812, un Corps de Garde indépendant a logé les militaires qui contrôlaient la place, assurant la sécurité et l'octroi.

Comme dans la plupart des chefs-lieux de canton en France, la grand'place était à la fois place d'armes (jusqu'en 1850), place de marché (jusqu'en 1960), et lieu de cérémonies, religieuses et laïques.

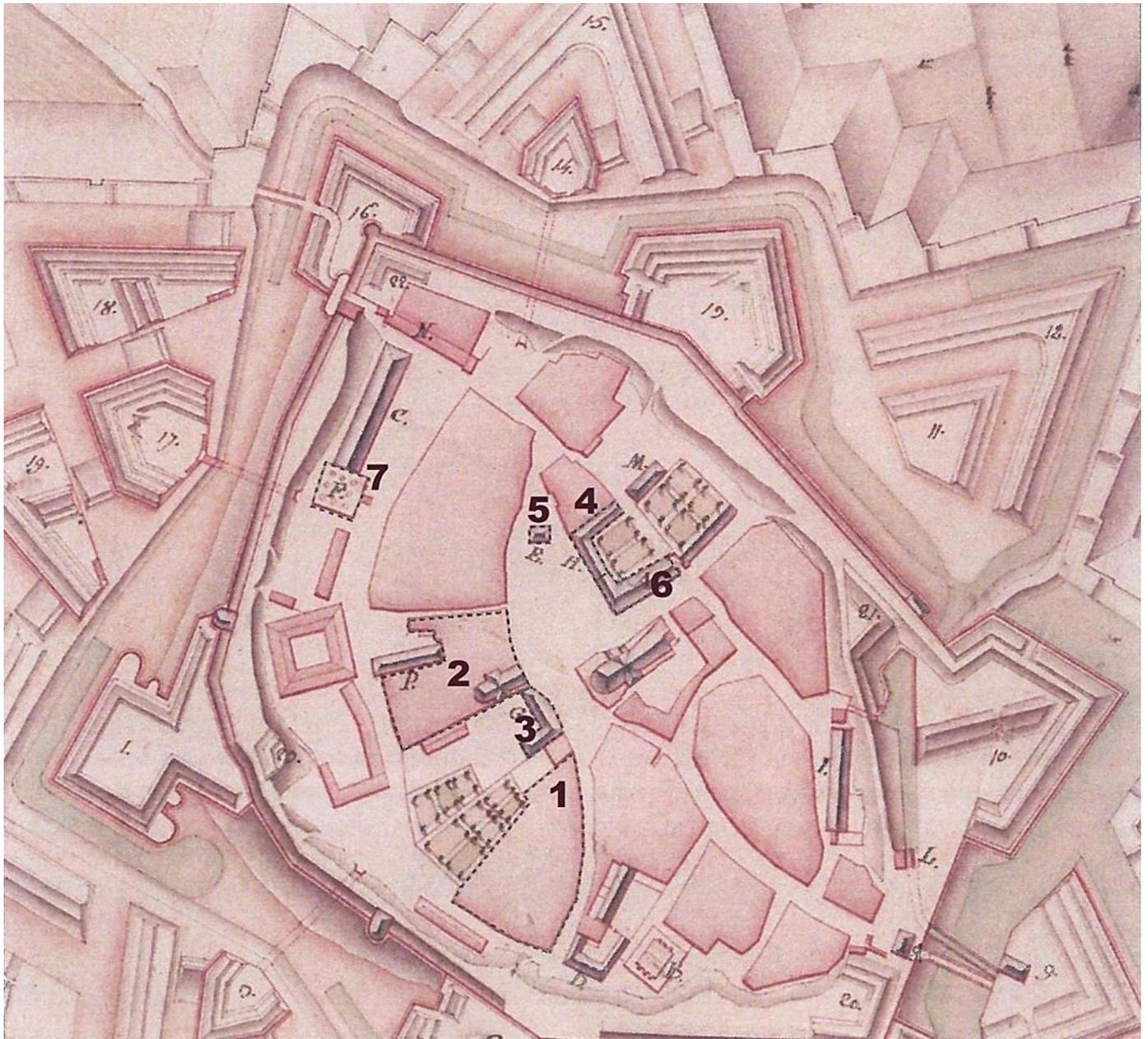
Suite à l'ouverture de la gare d'Ardres en 1882 pour la ligne Calais-Anvin, et avec la destruction en 1920 du café-restaurant qui épaulait la chapelle des Carmes, les urbanistes modernes changent la donne : abaissant aussi le niveau du pavement devant l'église et la chapelle des Carmes, ils privilégient un nouvel axe de circulation ouest-est (hier rues des Cygnes et du Pilori, ruelle du Gouvernement ; dénommées aujourd'hui rues Léon Delacre, de l'Arsenal et de Saint-Just).

Ces nouvelles dispositions ont pour conséquences... sur le plan économique, de dévitaliser la rue de Maréchal Foch (ex- Rue Royale) ; et sur le plan architectural, de déstabiliser l'église d'une part, la chapelle des Carmes d'autre part. D'où la rénovation du parvis en 1910, et la restauration de la chapelle des Carmes en 1990.



Lors du creusement d'un puits en 1920, pour alimenter le château d'eau situé derrière.

Pour résumer son histoire... la grand'place d'Ardres, ou « Place d'Armes », date du Moyen-Âge (seconde église de la commune, échevinage, seigneurie royale). Modelée à la Renaissance, elle fut modernisée vers 1760, et restructurée dans les années 1920 ; elle vient d'être réaménagée (2018-2019).



0 100 m

Ardres : Plan de 1769

1. Couvent des Bénédictines
2. Couvent des Carmes

3. Logement du Gouverneur
4. Logement du Lieutenant du Roi

5. Corps de Garde
6. Arsenal
7. Poires

...et LE CORPS DE GARDE (1764-1812)

Dès le début du XVIII^e siècle, les échevins d'Ardres, petite ville, et les soldats de la place forte royale qu'elle est, réclament la présence d'un corps de garde sur la grand'place, et la réouverture de la Porte du Haut, qui avait été murée à la suite du siège de 1596.

Après de multiples transactions, l'armée reçoit un local sur la grand'place, en façade de l'échevinage. Et en 1763, la réouverture de la Porte du Haut compense en partie le "carcan" des fortifications...

C'est alors que, dans le cadre du réaménagement de la ville (1752-1764), on construit le Corps de Garde de la Cour au Bois : au sud de la place, il assurera la sécurité du passage à proximité de la Porte du Haut. Édifice "standard" : un plain-pied, divisé en deux pièces inégales (le poste de police et une chambre d'officier, chacune avec une cheminée) précédées d'une galerie donnant vers l'église (à gauche sur les photos ci-dessous).

Construit en 1764, le bâtiment entre en service en février 1765. Il est aussitôt contesté : même s'il n'est pas imposant (70 m², sur les 5000 m² de la place), son emplacement entrave la circulation ; et il pèse sur les finances de la ville.

En 1812, la garde est déplacée vers le rez-de-chaussée de la Maison Commune (l'ex-chapelle des Carmes). Le bâtiment qui lui était dévolu est abandonné ; à peine vieux d'un demi-siècle, devenu inutile, il est arasé peu après.

Il y avait un autre Corps de Garde du XVIII^e siècle près de la Porte du Bas, dans la demi-lune de la Basse Ville. Il a disparu dans les années 1950.

Michel CABAL



LE LAC D'ARDRES

Le lac d'Ardres, qui bénéficie d'une réputation méritée dans la région pour la beauté de ses eaux calmes et ses rives boisées, n'est véritablement accessible que par l'Avenue du Lac : c'est par elle qu'on le découvre, et quelques cheminements pédestres. Cette avenue s'étire en ligne droite sur près de 2 kilomètres suivant un axe nord-sud, entre l'avenue de la Cense Hébron à Bois-en-Ardres et la rue de Verdun. En réalité, cette artère "verte et bleue" dessert un ensemble de trois plans d'eau (le Grand lac, les marais du Vivier et du Palentin, de droite à gauche ci-dessous) ainsi que des zones de prairies humides, sur une superficie de plus de cent hectares.



Déjà au Moyen-Âge, cette partie de la commune d'Ardres était célébrée pour son attrait par le chroniqueur Lambert... lequel rapporte que Péronelle de Buchen, femme d'Arnoul III d'Ardres, « *qui estoit bien joeune, bien souvent en été, aimait se baigner et se rafreschir aux viviers et estangs* ».

Ce secteur de la commune est situé en bordure de la dépression du Calaisis, légèrement sous le niveau de la mer. Il fait partie des vestiges des marécages de l'ancienne Morinie, et s'étend vers le nord en chapelets d'étangs et en prairies humides, bien au-delà des limites communales, du pied des collines d'Artois jusqu'à la mer. La formation de ce territoire résulte de l'accumulation, à l'époque quaternaire, de tourbe, alluvions fluviales et sédiments marins.

Dès l'antiquité, l'Ardrésis est occupé par les Morins, une population dont l'activité est tournée vers la mer et les marais. Ils fabriquent le sel par évaporation de l'eau de mer, en utilisant la tourbe comme combustible.

Après des périodes d'instabilité politique, l'activité dans les marais reprend au Moyen-Âge. La tourbe sera exploitée jusque dans les années 1850 : cette extraction est à l'origine des plans d'eau actuels.

Plans d'eau qui aujourd'hui offrent aux visiteurs et aux campeurs de multiples activités : promenade, canotage, voile, pédalo...

On peut également découvrir toutes les richesses de la faune et de la flore locales en visitant la Maison de la Nature et ses jardins aménagés à proximité de l'Avenue du Lac, dans la petite Rue des Rainettes (voir les horaires d'ouverture à l'Office de Tourisme).



La couleur vert émeraude des plans d'eau est due à la présence du plancton ; s'ils atteignent la profondeur de 12 mètres au lieu-dit « Le Trou d'Enfer », le plus souvent la hauteur de l'eau n'excède pas 2 mètres. Leurs rives tantôt dégagées, tantôt bordées de joncs et de nénuphars constituent un réservoir de biodiversité à découvrir, et permettent aussi dans des zones bien délimitées la pêche de la carpe, du brochet, de la perche, de l'anguille, etc. En hiver, on chasse dans quelques secteurs, le plus souvent à partir de huttes cachées en bordure des berges ; le canard milouin, la sarcelle et la foulque sont les principales espèces convoitées.



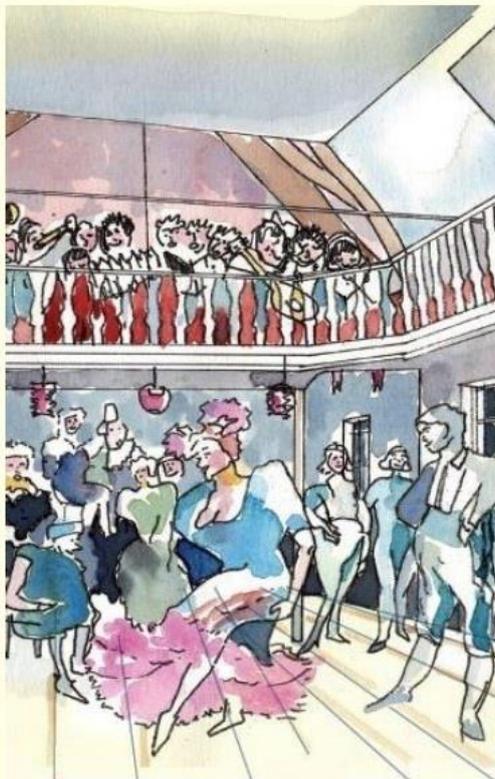
Quelle que soit la saison... les lacs et étangs d'Ardres constituent une destination appréciée pour la beauté et la sérénité des lieux.

Journées Européennes du Patrimoine

Arts et Divertissements



se distraire,
après ... le labeur !



ARRÈS

Dimanche 22 septembre 2019

VISITES GRATUITES DES SOUTERRAINS DE LA VILLE :

Le Bastion Royal XVI^e siècle

Les Poires (silos à grains) XVI^e siècle

9H00 à 12H00 - 14H00 à 17H00

Prévoir des chaussures fermées

Renseignement à la chapelle des Carmes

CIRCUIT COMMENTÉ EN CAR :

« Après le travail, les divertissements »

(sécherie de chicorée, Lac et guinguettes et un verre de circonstance !)

2 départs de la chapelle des Carmes

9H30 et 15H30 (durée 3 heures)

Réservation auprès de l'OT- tél : 03 21 35 40 51

8€ paiement au départ du bus

EXPOSITION À LA CHAPELLE DES CARMES :

« 1990, un an de divertissements... »

9H00 à 12H00 - 14H00 à 17H00

Entrée libre et gratuite